

Conseil de quartier La Noue/Jean Lolive du 7 mai 2015

Ordre du jour :

- Barrière de la dalle de la Noue
- Hygiène/Propreté
- Sécurité
- Accessibilité
- Encadrement des festivités
- Eclairage
- AFUL (état d'avancement de la dissolution)

Environ 40 habitants de la Noue et Jean Lolive étaient présents.

La municipalité était représentée par Merouan Hakem (Adjoint en charge des déplacements et de la vie associative) et Sajad Kokar (Adjoint à la sécurité).

Barrière de la dalle de la Noue

Merouan Hakem a informé les habitants que la barrière installée sera « anti-bélier ».

La commande a été passée par la mairie auprès du prestataire. Les mesures sont en train d'être prises, le chantier devrait commencer courant mai.

Merouan Hakem dit espérer que les travaux soient terminés fin mai.

Comme prévu, la barrière sera commandée depuis la mairie. Il s'agit d'une solution intermédiaire, l'idéal étant une barrière qui sort du sol, même si celle-ci est plus chère et requiert une étude de faisabilité.

Un habitant estime qu'il aurait fallu attendre l'étude de faisabilité (3 semaines/1 mois) d'une meilleure barrière avant d'investir dans la barrière anti-bélier. Merouan Hakem a répondu que l'urgence de la situation nous contraint à placer une barrière dès que possible, ce qui est l'avis d'un certain nombre d'habitants également.

Des habitants ont demandé si la barrière pourra être ouverte aux personnes handicapées, et également pour monter des courses (en plus des pompiers, SAMU, ambulances, police, commerçants, déménagements...). Merouan Hakem a répondu que les ascenseurs disponibles pour accéder à la dalle sont aux normes PMR (personnes à mobilité réduite). Le point sur les personnes autorisées à franchir la barrière sera effectué une fois la barrière posée, en limitant au maximum les exceptions afin de ne pas créer des précédents sans cesse.

A partir de juillet, il sera possible de verbaliser les véhicules en infraction.

Un habitant a évoqué l'exemple de barrières à plots installées sur Montreuil, qui ont été désactivées depuis. Il a suggéré de se rapprocher de la ville de Montreuil pour en connaître les raisons. Merouan Hakem a répondu qu'il contactera son homologue à Montreuil en ce sens.

Hygiène/Propreté

Certains habitants de la rue Jean Lolive estiment qu'il faudrait installer des poubelles fermées, pour éviter à nouveau la prolifération des rats et les nombreux détritux aux abords des poubelles. Les poubelles sont régulièrement ouvertes et salissent considérablement les rues.

La question du projet d'enfouissement des poubelles a été posée. Merouan Hakem a répondu que ce projet pourrait être intégré dans la réhabilitation ANRU (normes PMR etc...).

Par ailleurs, des habitants ont émis le souhait de construire un local dédié aux objets encombrants sur la rue Jean-Lolive afin de faciliter leur stockage et leur ramassage. De nombreux dépôts sauvages ont été constatés en dehors des jours de ramassage, qui rendent souvent le trottoir impraticable, notamment au niveau du 16, rue Jean Lolive. Merouan Hakem a répondu que la question allait être étudiée.

Une habitante rappelle la demande ancienne d'installation de poubelles basiques, du type de celles de la rue de la Capsulerie, sur la rue Charles Delescluze. Une seule poubelle est située à l'entrée du parc Jean Moulin. Cette mesure est simple et peut facilement être mise en œuvre.

S'agissant des rats, Merouan Hakem a rappelé que la dératisation est en cours, et que les premiers résultats sont concluants. Cependant, il faut rester vigilant sur les facteurs favorisant la prolifération des rats (fin de certains gros pots de fleurs servant de refuge aux rats...). Il a par ailleurs ajouté qu'il sera nécessaire de répéter l'opération de dératisation régulièrement.

Enfin, Merouan Hakem a précisé qu'un budget de 100.000€ a été voté en conseil municipal afin d'effacer les tags sur les établissements publics de la ville. Une convention sera signée avec les syndic et propriétaires pour étendre le dispositif au domaine privé.

Sécurité

Agressions, vols avec violences, drogue

Les habitants ont fait part de leur grande inquiétude concernant les vols avec violences dont ont été victimes des personnes de leur entourage sur le quartier mais également dans le parc départemental de la Noue au cours des trajets pour se rendre au métro.

Merouan Hakem a répondu que ces agressions seraient peut-être liées à un point de « deal » qui aurait aujourd'hui disparu. Les habitants de la rue Jean-Lolive ne sont pas de cet avis dans la mesure où un climat d'insécurité règne toujours dans certains halls (atroupements, feu de poubelles, bruits nocturnes, éclairage dégradé).

Saja Kokar a informé les habitants que le budget dédié à la sécurité de la ville est très mince. Il a toutefois rappelé l'existence du Contrat Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD) et la collaboration avec le ministère de l'intérieur afin de mettre fin au problème de drogue sur la ville et anticiper une éventuelle remontée de ce fléau sur le quartier La Noue/Jean Lolive, ce que redoutent de nombreux habitants.

Il a également rappelé la présence de gardiens permanents pendant les heures d'ouverture du Parc départemental de la Noue.

Parkings sous la dalle de la Noue

Jacques Nio, Président du Conseil Syndical des parkings de la Noue, a informé les habitants que le

système des badges du parking sous-terrain de la Noue est en cours de refonte en vue d'une meilleure sécurité. Il a précisé qu'un décompte des badges sera effectué, ces derniers ne pouvant servir à chaque fois que pour une entrée et une sortie.

Il a par ailleurs indiqué que les boxes contenant des produits inflammables/explosifs seront systématiquement vidés après intervention du syndic, ce qui peut toutefois prendre du temps.

Il informe aussi d'une grande action de nettoyage avec la ville.

Accessibilité

Des habitants ont pointé l'état catastrophique de la chaussée sur la dalle de la Noue, notamment autour du bâtiment 4 en raison des travaux en cours.

Merouan Hakem a précisé qu'un budget municipal de 400 000 euros est dédié cette année pour les trous, nids de poule, routes et trottoirs. Un prestataire devrait intervenir sur toute la ville.

Idem pour la rue Jean-Lolive, certains habitants ont souligné le caractère dangereux de certains trottoirs bosselés, obligeant certains piétons à emprunter la rue.

Encadrement des festivités

Un habitant a soulevé l'absence d'encadrement, par des agents de la municipalité, du nouvel an chinois en février dernier lors de la montée du cortège de Gallieni vers la Noue, notamment pour la problématique de la circulation.

Alhassane Diallo, Directeur du centre Toffoletti, a informé les habitants que la demande d'encadrement de cet été évènement festif à la formulée auprès de la mairie. Cependant, cette dernière n'a pas pu accéder à la demande compte tenu du sous-effectif dans le service compétent (ASVP). Les animateurs du centre Toffoletti ont pu toutefois palier à l'absence des ASVP pour cet évènement.

Merouan Hakem a indiqué que la réorganisation des services de la ville devrait permettre de rééquilibrer les effectifs à moyen terme, ce qui évitera que de telles situations se reproduisent.

Éclairage

L'éclairage étant du domaine de Deltaville, il n'est pas possible pour la mairie d'intervenir directement pour changer l'armoire centrale qui se situe au bâtiment 3 selon Merouan Hakem.

La mairie aurait déjà fait part de l'urgence de l'éclairage sur le quartier à Delta ville au travers des récents échanges. Le poids de la dette de la mairie envers Deltaville (7 millions d'euros) ne faciliterait toutefois pas la prise en charge rapide de cette urgence selon Merouan Hakem.

La mairie étudie actuellement les moyens d'intervenir directement sur l'éclairage du quartier.

AFUL (état d'avancement de la dissolution)

A la date du conseil de quartier, la dissolution de l'AFUL n'a toujours pas été prononcée.

Les négociations avec la ville de Montreuil sont très difficiles en raison des engagements de l'ancienne équipe municipale de Bagnolet pour la dissolution de l'AFUL selon Merouan Hakem.

L'actuelle municipalité souhaite racheter les terrains, y compris le parking, pour 1 euro symbolique alors que l'ancienne municipalité avait manifesté son intérêt pour le rachat des terrains pour environ 2 millions d'euros, compte tenu des projets de densification de l'époque, ce qui n'est plus le cas aujourd'hui.

Merouan Hakem a réaffirmé l'intérêt de la nouvelle municipalité à récupérer les parkings de l'AFUL et à les optimiser (gardiennage...), de telle sorte à rendre le stationnement accessible aux résidents à des prix abordables et désengorger le stationnement sur la rue Jean Lolive.

Merouan Hakem a informé les habitants qu'il allait se charger de planifier un RDV entre M. Sardou (directeur OPH) et les associations de locataires de Jean-Lolive concernant la question de l'AFUL, une fois celle-ci dissoute.

NECESSITE D'UNE CHARTE SUR MESURE POUR LES CONSEILS DE QUARTIER

Une date va être définie afin de faire rédiger une charte sur mesure par les habitants pour les conseils de quartier de la Noue/Jean Lolive à venir.

Les personnes ayant renseigné leur nom et leur adresse email à la fin du conseil de quartier du 7 mai seront contactées afin de participer à la rédaction de cette charte.